



Vivez Lac-Etchemin...  
goûtez notre hospitalité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE *Pour publication immédiate*

### **UNE PREMIÈRE DANS BELLECHASSE-ETCHEMINS... LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN PASSE AU « CONSEIL SANS PAPIER »**

**Lac-Etchemin, le 7 avril 2010** – Depuis le début d'avril, c'est une véritable petite révolution qui s'est instaurée à la Municipalité de Lac-Etchemin concernant la diffusion des documents et de l'information liée aux séances du Conseil municipal et de ses comités de travail.

En effet, les membres du Conseil municipal ont tous adhéré au principe d'un « conseil sans papier » dès la préparation du budget 2010 à l'automne dernier. En début de mars 2010, le directeur général, M. Laurent Rheault, OMA, a été mandaté et autorisé à faire en sorte que ce projet devienne réalité le plus tôt possible. Officiellement, le « conseil sans papier » à la Municipalité de Lac-Etchemin a pris son envol lors de la tenue de sa séance ordinaire du 6 avril 2010.

Le mode de fonctionnement sans papier permet de limiter au maximum les tâches redondantes, tout en éliminant un fort volume d'impression de documents. Les membres du conseil peuvent accéder aux documents des séances du conseil et des comités de travail par un simple clic sur les courriels transmis par la direction générale via Windows Live Mail les invitant à consulter et annoter les ordres du jour et/ou tout autre document pertinent pour la prise de décision municipale, le tout dans un environnement simple et efficace. Afin d'assurer et de permettre une certaine confidentialité dans la diffusion des documents et de l'information aux membres du conseil, ceux-ci se sont vus attribuer une adresse électronique distincte et personnalisée à leur titre d'élu municipal, conséquemment, chacun des ordinateurs portables a été configuré en ce sens.

Fini donc les ordres du jour qui se multiplient, les procès-verbaux de tous les comités qui s'accumulent, les documents volumineux, photocopiés à plusieurs exemplaires. Les membres du conseil et le maire sont donc munis d'ordinateurs portables qui leur permettront d'avoir accès à toute l'information et à tous les documents requis pour bien accomplir leur travail. Entre autres, les ordres du jour, les copies de soumissions, la correspondance, les rapports et les comptes rendus des comités de travail, tout cela sera disponible sur support informatique et à la portée de tous les membres du Conseil municipal. En plus de leur rendre accessible les documents disponibles en format électronique, l'acquisition récente d'un photocopieur/scanneur des plus performants de dernière génération permet à la direction générale de rendre aussi accessible en format électronique la majorité des documents papiers nécessaires aux prises de décisions par le processus de numérisation.

La Municipalité de Lac-Etchemin a dû déboursé une somme totale de 7 720 \$ pour l'acquisition des ordinateurs portables, les licences d'utilisation du logiciel de la Suite Office de Microsoft et le matériel afférent (sacs de transports et souris). La configuration des ordinateurs portables et la préparation ont été faites par la direction générale afin d'assurer une homogénéité et une

protection accrue pour chacun des équipements qui sont la propriété de la municipalité. Quant on sait que la mise en place d'un « conseil sans papier » par une firme spécialisée peut coûter entre 30 000 \$ à 50 000 \$, dépendamment bien sûr des options choisies, nous croyons que l'investissement qu'aura nécessité la mise en place de cette nouvelle technologie à Lac-Etchemin semble bien raisonnable en termes d'investissement tout en répondant adéquatement aux besoins propres des élus lacetcheminois.

Pour la Municipalité de Lac-Etchemin, l'objectif ultime dans ce processus d'informatisation est de réaliser des économies en plus de faire sa part comme organisme public en regard du développement durable. Avec le temps, il est certain qu'il y aura des économies importantes engendrées par l'utilisation moindre de papier et la diminution notable du temps effectué par le personnel pour préparer les documents (photocopies, assemblage, distribution...).



Séance ordinaire du 6 avril 2010 à laquelle les membres du Conseil municipal expérimentaient leur premier « conseil sans papier »

-30-

Pour information : Laurent Rheault, OMA  
Directeur général/secrétaire-trésorier  
Municipalité de Lac-Etchemin  
Tél. (418) 625-4521  
Courriel : [munetchemin.lr@sogetel.net](mailto:munetchemin.lr@sogetel.net)